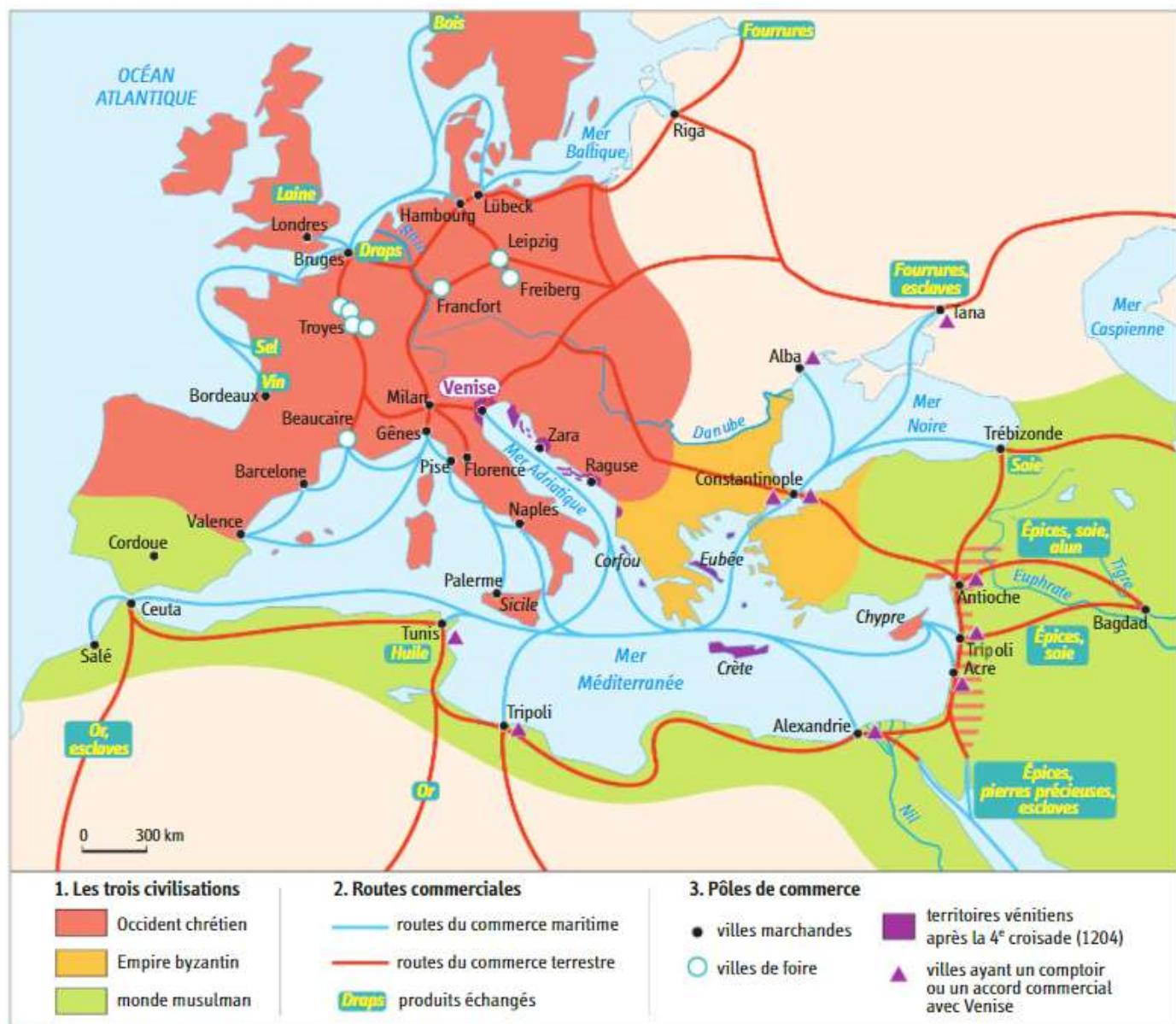


Activité 4 : Venise, puissance maritime et commerciale (pp. 80-81 + carte p. 78)

Quelles sont les différentes manifestations de la puissance vénitienne en Mer Méditerranée ?

Coup de pouce :

- Il faut situer Venise et montrer que c'est une puissance commerciale
- Il faut montrer que c'est une puissance politique qui a réussi à former un empire territorial
- Il faut montrer les conséquences de cette puissance maritime et commerciale sur la cité de Venise (! il faut déduire les idées à partir des documents étudiés)



1 Le grand commerce au début du XIII^e siècle



1 Venise, une cité ouverte sur la mer

(Miniature du XV^e siècle, collection de la bibliothèque de Bodleian, Oxford.)

- 1 Palais des doges
- 2 Place Saint-Marc
- 3 Canal
- 4 Palais entrepôt des marchands
- 5 Galère (navire marchand à rames et armé)
- 6 Cogue (navire marchand à hauts bords)

VOCABULAIRE

Un doge : premier magistrat de la République de Venise, il est élu à vie par le grand conseil, composé essentiellement de grands marchands.

La Sérénissime : nom donné à la République de Venise.



2 Un ducat d'or

(XIII^e siècle, BNF, Paris.)

Saint Marc, saint protecteur de la ville, remet ici l'étendard de la ville au doge agenouillé. Le ducat vénitien s'impose comme la principale monnaie du bassin méditerranéen.



3 Les chevaux de Saint Marc

(Musée Marciano, Venise.)

En 1204, les Vénitiens détournent la quatrième croisade dont ils assuraient le transport et provoquent le pillage de Constantinople. Ces chevaux qui ornaient l'hippodrome de la ville sont placés sur la façade de la basilique Saint-Marc. Venise s'empare ensuite d'une partie des terres de l'Empire byzantin.

4 Priviléges des Vénitiens dans l'Empire byzantin

« En récompense des services rendus, Ma Majesté Impériale a bien voulu que les Vénitiens reçoivent chaque année, au temps des fêtes, un revenu de 20 livres [...]. En plus, elle leur donne aussi des magasins qui sont dans le quartier de Pera à Constantinople, avec plusieurs étages dont les entrées et sorties débouchent dans toute la rue qui va de l'Hebraica jusqu'à Vigla, et trois appontements au lieu-dit [...]. Elle leur a aussi permis de faire du commerce dans toutes les régions de la Romanie¹, à Constantinople même et dans les régions qui sont en notre pouvoir, sans qu'ils aient à payer de taxes d'aucune sorte. »

Extraits de l'acte impérial d'Alexis I^{er} Comnène, 1082.

1. Le terme désigne ici l'Empire byzantin.

5 Un contrat de colleganza (Venise, 1073)

Une collegantia est une association commerciale entre deux marchands, un qui reste à Venise et l'autre qui navigue en Méditerranée.

« Au nom du seigneur Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, moi Giovanni Lissado de Luprio, avec mes héritiers, ai reçu en colleganza de toi, Sevastro, orfèvre, 200 livres. Et moi-même y ai investi 100 livres. Et avec cet avoir nous avons pris deux parts dans le bateau dont est capitaine Gosmido da Molin. [...] J'ai promis de faire fructifier tout cet avoir et d'en tirer le plus que je peux. Puis, capital mis à part, nous aurons à partager le profit en deux moitiés exactes, sans fraude et sans malhonnêteté. [...] Et si tous ces biens sont perdus à cause de la mer ou des hommes, et qu'on peut le prouver, aucune des parties n'a à demander quelque chose à l'autre. Cette colleganza existe entre nous aussi longtemps que nos volontés sont entièrement d'accord. »

R. Morozzo della Rocca, A. Lombardo, cité dans *Documenti del commercio veneziano* © Torino, Libreria Italia, 1940, D. R.